

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 11814 Numéro SIREN : 602 006 116 Nom ou dénomination : COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE en abrégé C.F.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 57956

C.F.C.E.

112 bis rue CARDINET
75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2018 au 30/09/2019

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Soldes intermediaire de gestion	5
Liasse	6
Annexes	32

Bilan et Resultat

C.F.C.E.

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	15 609	15 609				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	93 109	66 345	26 764	2,30	25 034	2,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	28 660		28 660	2,46	28 142	2,43
TOTAL (I)	137 378	81 954	55 424	4,77	53 175	4,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	860 783	47 498	813 284	69,95	816 562	70,53
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	7 134		7 134	0,61	4 595	0,40
. Personnel						
. Organismes sociaux					1 187	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 966		32 966	2,84		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 086		10 086	0,87	11 329	0,98
. Autres	5 151		5 151	0,44	17 819	1,54
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 500		2 500	0,22	2 500	0,22
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	161 265		161 265	13,87	173 094	14,95
Charges constatées d'avance	74 889		74 889	6,44	77 508	6,69
TOTAL (II)	1 154 773	47 498	1 107 275	95,23	1 104 595	95,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 292 151	129 452	1 162 699	100,00	1 157 770	100,00

C.F.C.E.

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	3,18	37 000	3,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,32	3 700	0,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	291 937	25,11	235 417	20,33
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	241 891	20,80	276 520	23,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	574 529	49,41	552 637	47,73
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			398	0,03
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 651	8,48	58 722	5,07
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	117 877	10,14	137 113	11,84
. Organismes sociaux	156 509	13,46	191 733	16,56
. Etat, impôts sur les bénéfices			29 708	2,57
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	191 991	16,51	164 737	14,23
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 848	0,16	2 338	0,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 295	1,83	20 384	1,76
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	588 170	50,59	605 133	52,27
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 162 699	100,00	1 157 770	100,00

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	2 912 844		2 912 844	100,00	2 930 894	100,00	-18 050	-0,61		
Chiffres d'Affaires Nets	2 912 844		2 912 844	100,00	2 930 894	100,00	-18 050	-0,61		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			44 726	1,54	4 839	0,17	39 887	824,28		
Autres produits			486	0,02	391	0,01	95	24,30		
Total des produits d'exploitation (I)			2 958 055	101,55	2 936 124	100,18	21 931	0,75		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			611 250	20,98	518 764	17,70	92 486	17,83		
Impôts, taxes et versements assimilés			35 620	1,22	39 254	1,34	-3 634	-9,25		
Salaires et traitements			1 230 152	42,23	1 246 675	42,54	-16 523	-1,32		
Charges sociales			685 105	23,52	702 779	23,98	-17 674	-2,50		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 354	0,42	15 185	0,52	-2 831	-18,63		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			57 015	1,96	25 260	0,86	31 755	125,71		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1 744	0,06	109	0,00	1 635	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			2 633 240	90,40	2 548 026	86,94	85 214	3,34		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			324 815	11,15	388 099	13,24	-63 284	-16,30		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			38	0,00	38	0,00		0,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			38	0,00	38	0,00		0,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées					101	0,00	-101	-100,00		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements										
Total des charges financières (VI)					101	0,00	-101	-100,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			38	0,00	-63	0,00	101	160,32		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			324 852	11,15	388 036	13,24	-63 184	-16,27		

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	82 961	2,85	111 516	3,80	-28 555	-25,60
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 958 093	101,55	2 936 162	100,18	21 931	0,75
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 716 201	93,25	2 659 642	90,75	56 559	2,13
RÉSULTAT NET	241 891 <i>Bénéfice</i>	8,30	276 520 <i>Bénéfice</i>	9,43	-34 629	-12,51
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 162 699,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 241 891,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour 50%
- de formation et de recrutement pour 50%

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 37 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1850	20,00	37 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1850	20,00	37 000

4.2 - Etat des dettes = 588 170 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	98 651	98 651		
Dettes fiscales & sociales	468 225	468 225		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 295	21 295		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	588 170	588 170		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 203 760 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 293
Dettes fiscales & sociales	185 467
Autres dettes	
TOTAL	203 760

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Il n'a pas été constitué de provision en matière d'engagement de retraite.

C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 223 256 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	223 061
Client fact a etablr(4181000000)	223 061
Autres créances :	195
Produits a recevoir(4487000000)	195
TOTAL	223 256

8.2 - Charges constatées d'avance = 74 889 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	74 889
TOTAL	74 889

8.3 - Charges à payer = 203 760 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	18 293
Fournisseurs fact non parven.:(4081000000)	18 293
Dettes fiscales et sociales :	185 467
Dettes provi. pour congés a payer(4282000000)	32 716
Rtt(4283000000)	20 066
Salaire a payer(4286000000)	65 000
Organismes a payer(4386000000)	4 447
Ch sociales sur cp(4386200000)	16 358
Ch sociale sur rtt(4386300000)	10 033
Charges sociales sur prime(4386600000)	35 000
Etat charge a payer(4486000000)	1 848
TOTAL	203 760

C.F.C.E.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2019 12 mois	30/09/2018 12 mois	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
b) Nombre d'actions émises	1 850	1 850	1 850	1 850	1 850
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 912 844	2 930 894	2 856 740	2 836 477	2 757 201
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	350 791	426 985	231 695	233 951	243 142
c) Impôt sur les bénéfices	82 961	111 516	52 492	47 840	56 578
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	267 830	315 469	179 203	186 111	186 564
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	241 891	276 520	162 688	155 444	172 760
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	145	171	97	101	101
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	131	149	88	84	93
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 230 152	1 246 675	1 330 411	1 320 981	1 272 094
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	685 105	702 779	726 187	747 498	726 060

Observations complémentaires

COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE

« C.F.C.E »

Société Anonyme

au capital de 37 000 euros

Siège social : 112 bis, rue Cardinet

75017 PARIS

RCS B 602 006 116

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 8 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 241 891 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	241 891 euros
auquel s'ajoute le poste « autres réserves » pour	291 937 euros
pour former un montant distribuable de	533 828 euros
A titre de dividendes aux associés	220 000 euros
Soit 118.92 € par action.	
Le solde, soit 21 891 €	
au poste « autres réserves » qui deviendra égal à	313 828 euros

Il est précisé que :

- ~ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 594,60 euros,
- ~ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 219 405,40 euros.

Ce dividende est éligible, sur option, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, il est précisé que le prélèvement à la source non libératoire prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts et désormais de 12,8% pour les revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2018, contre 21% auparavant. Il est également précisé qu'au titre de l'imposition des dividendes perçus, les contribuables personnes physiques ont la possibilité de bénéficier de PFU, c'est-à-dire du Prélèvement Forfaitaire Unique, qui consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. Les contribuables peuvent toutefois renoncer à cette modalité de taxation et opter pour le barème progressif avec l'abattement proportionnel de 40% prévu par l'article 158,3-2° du Code Général des Impôts.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 31.12.2020.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Montant en Euros
2016/2017	160 000
2017/2018	220 000
2018/2019	220 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 septembre 2020

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



PIERRE JOUVE

Expert Comptable diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

S.A. C.F.C.E
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice Clos le 30 septembre 2019**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Anonyme C.F.C.E.** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 28 juillet 2020

Pierre JOUVE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

COMPTES ANNUELS

➤ *Bilan*

➤ *Compte de résultat*

➤ *Annexe*

Bilan et Resultat

C.F.C.E.

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	15 609	15 609				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	93 109	66 345	26 764	2,30	25 034	2,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	28 660		28 660	2,46	28 142	2,43
TOTAL (I)	137 378	81 954	55 424	4,77	53 175	4,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	860 783	47 498	813 284	69,95	816 562	70,53
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	7 134		7 134	0,61	4 595	0,40
. Personnel						
. Organismes sociaux					1 187	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 966		32 966	2,84		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 086		10 086	0,87	11 329	0,98
. Autres	5 151		5 151	0,44	17 819	1,54
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 500		2 500	0,22	2 500	0,22
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	161 265		161 265	13,87	173 094	14,95
Charges constatées d'avance	74 889		74 889	6,44	77 508	6,69
TOTAL (II)	1 154 773	47 498	1 107 275	95,23	1 104 595	95,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 292 151	129 452	1 162 699	100,00	1 157 770	100,00

C.F.C.E.

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	3,18	37 000	3,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,32	3 700	0,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	291 937	25,11	235 417	20,33
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	241 891	20,80	276 520	23,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	574 529	49,41	552 637	47,73
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			398	0,03
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 651	8,48	58 722	5,07
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	117 877	10,14	137 113	11,84
. Organismes sociaux	156 509	13,46	191 733	16,56
. Etat, impôts sur les bénéfices			29 708	2,57
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	191 991	16,51	164 737	14,23
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 848	0,16	2 338	0,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 295	1,83	20 384	1,76
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	588 170	50,59	605 133	52,27
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 162 699	100,00	1 157 770	100,00

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	2 912 844		2 912 844	100,00	2 930 894	100,00	-18 050	-0,61			
Chiffres d'Affaires Nets	2 912 844		2 912 844	100,00	2 930 894	100,00	-18 050	-0,61			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			44 726	1,54	4 839	0,17	39 887	824,28			
Autres produits			486	0,02	391	0,01	95	24,30			
Total des produits d'exploitation (I)			2 958 055	101,55	2 936 124	100,18	21 931	0,75			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			611 250	20,98	518 764	17,70	92 486	17,83			
Impôts, taxes et versements assimilés			35 620	1,22	39 254	1,34	-3 634	-9,25			
Salaires et traitements			1 230 152	42,23	1 246 675	42,54	-16 523	-1,32			
Charges sociales			685 105	23,52	702 779	23,98	-17 674	-2,50			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 354	0,42	15 185	0,52	-2 831	-18,63			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			57 015	1,96	25 260	0,86	31 755	125,71			
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1 744	0,06	109	0,00	1 635	N/S			
Total des charges d'exploitation (II)			2 633 240	90,40	2 548 026	86,94	85 214	3,34			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			324 815	11,15	388 099	13,24	-63 284	-16,30			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés			38	0,00	38	0,00		0,00			
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			38	0,00	38	0,00		0,00			
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées					101	0,00	-101	-100,00			
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)					101	0,00	-101	-100,00			
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			38	0,00	-63	0,00	101	160,32			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			324 852	11,15	388 036	13,24	-63 184	-16,27			



C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	82 961	2,85	111 516	3,90	-28 555	-25,60
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 958 093	101,55	2 936 162	100,18	21 931	0,75
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 716 201	93,25	2 659 642	90,75	56 559	2,13
RÉSULTAT NET	241 891	8,30	276 520	9,43	-34 629	-12,51
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						



Annexes**C.F.C.E.****ANNEXE**

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 162 699,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 241 891,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour 50%
- de formation et de recrutement pour 50%



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 37 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1850	20,00	37 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1850	20,00	37 000

4.2 - Etat des dettes = 588 170 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	98 651	98 651		
Dettes fiscales & sociales	468 225	468 225		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 295	21 295		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	588 170	588 170		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 203 760 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 293
Dettes fiscales & sociales	185 467
Autres dettes	
TOTAL	203 760

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Il n'a pas été constitué de provision en matière d'engagement de retraite.



C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 223 256 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	223 061
Client fact a etablr(4181000000)	223 061
Autres créances :	195
Produits a recevoir(4487000000)	195
TOTAL	223 256

8.2 - Charges constatées d'avance = 74 889 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(4860000000)	74 889
TOTAL	74 889

8.3 - Charges à payer = 203 760 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	18 293
Fournisseurs fact non parven.:(4081000000)	18 293
Dettes fiscales et sociales :	185 467
Dettes provi. pour congés a payer(4282000000)	32 716
Rtt(4283000000)	20 066
Salaire a payer(4286000000)	65 000
Organismes a payer(4386000000)	4 447
Ch sociales sur cp(4386200000)	16 358
Ch sociale sur rtt(4386300000)	10 033
Charges sociales sur prime(4386600000)	35 000
Etat charge a payer(4486000000)	1 848
TOTAL	203 760

